

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 8

Rubrik: Cantons actuelles : brèves

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reste que l'arrivée des femmes dans ce bastion éminemment masculin ne s'est pas toujours fait sans grincement de dents. Installée à son compte depuis 1988, mère d'une petite fille de sept ans, Marie-Thérèse Chappaz dit avoir été victime, au début en tout cas, de réactions teintées de paternalisme, notamment de la part des hommes plus âgés. «On trouvait ce que je faisais très sympathique, mais on ne me prenait pas au sérieux. Il m'a fallu quelques années pour m'imposer. Lorsqu'on a vu que je travaillais moi-même mes vignes et que mes vins avaient du succès, cela a changé. Pour certains, je suis devenue une concurrente.»

La concurrence, c'est justement quelque chose qui n'existe pas vrai-

ment entre les femmes qui produisent du vin. «En Valais, il nous arrive d'ailleurs souvent de présenter nos produits ensemble. Nous entretenons d'excellents contacts entre nous. Nous nous soutenons mutuellement», constate Marie-Bernard Gillioz Praz, vigneronne-encaveuse à Grimisuat au-dessus de Sion et mère de trois petits enfants.

Autre différence, les femmes sont plus perfectionnistes. «Nous nous investissons affectivement dans notre métier et nous avons de la peine à séparer notre vie privée et notre vie professionnelle. Chez nous, tout est lié. Les hommes, eux, ont davantage de tiroirs», note Marie-Thérèse Chappaz.

Si les femmes sont plus perfectionnistes, plus curieuses, il n'y a en

revanche pas une manière spécifiquement féminine de faire du vin. «Contrairement à une idée reçue, les vins doux ne sont pas l'apanage des femmes. Bien au contraire. Nombreuses sont celles qui proposent des crus secs», fait valoir Maria Bühler.

Il en va d'ailleurs de même du côté des consommatrices. «Le porto ou le malaga, c'était bon pour nos grand-mères. Aujourd'hui, les femmes ont des goûts beaucoup plus éclectiques. Elles n'hésitent pas à apprécier un vin lourd avec beaucoup de tanin. Elles sont aussi devenues de parfaites connaisseuses.» Et Maria Bühler sait de quoi elle parle: pas moins de 70% de sa clientèle est féminine.

Marie-Jeanne Krill

BRÈVES

Berne

Gouvernement aux barricades

Le gouvernement bernois va élaborer, en collaboration avec le Bureau cantonal de l'égalité, et ceux de Genève et Zurich, un concept et des mesures permettant d'interpeller directement les auteurs d'actes de violence. Il s'agira de les sensibiliser aux conséquences de leur attitude et, surtout, de les éloigner de leurs victimes.

La motion de Barbara Gurtner, demandant que ces mesures soient adoptées, a donc été acceptée par le parlement cantonal lors de sa session de septembre. Par le passé, le Grand Conseil avait rarement soutenu les propositions de la députée et ancienne conseillère nationale de l'Alliance verte et sociale, qui fait de l'émancipation féminine un combat permanent.

Les arguments avancés par la motionnaire avaient été, préalablement, pleinement appuyés par le Conseil exécutif bernois. Le gouvernement convient qu'il ne faut pas se contenter de prévoir des mesures de protection des victimes (maisons de femmes, numéros d'appel d'urgence, centres de consultation), mais mettre sur pied, entre autres choses, des programmes

de formation destinés aux agent-e-s de police et au personnel des différentes institutions en relation avec des auteurs d'actes de violence.

Nicole Hager Oeuvray

Fribourg

Du pater noster à l'Alma Mater

C'est le titre d'une publication qui nous emmène sur les traces des femmes à Fribourg. Une des premières documentations publiées sur l'histoire des femmes dans ce canton. Un complément en quelque sorte de ces tours de ville au féminin qui nous viennent de l'Allemagne en passant par la Suisse alémanique et qui ont pris racine à Genève puis à Fribourg. Promenade avec plusieurs auteures-guides et une équipe de rédaction composée de Christa Mutter, Christine Schären et Johanna Thali. Elle remonte au Moyen-Age avec des vies de femmes qui oscillent entre le mariage et le couvent. Plus tard, la lutte pour une meilleure éducation, voire une éducation tout court est abordée. Et puis un chapitre sympathiquement intitulé «Savon, chaussettes et chocolat», commis par Anne-Marie Käppeli - une collègue de l'historienne rencontrée récemment lors d'une conférence me disait, admirative, qu'elle n'en revenait pas de l'énergie et des magni-

fiques idées émanant de cette personne...

Mais de quoi est-il question dans ce chapitre, je cite: «Savon, chaussettes et chocolat... voilà, prosaïquement résumé, l'aspect matériel de la bienfaisance exercée par les femmes fribourgeoises au tournant du siècle. Au XIX^e siècle, accorder secours et protection aux démunis est considéré comme le devoir social des femmes bourgeoises. A Fribourg, selon l'ordre traditionnel de la société, ce sont les femmes de l'aristocratie qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, prennent l'initiative de fonder des organisations caritatives, marquant ainsi de leur empreinte le système d'assistance des pauvres en ville de Fribourg.»

J'ajoute que la brochure est remarquablement bien illustrée et présentée. *Du pater noster à l'Alma Mater* est publié en deux langues par Méandre Editions, Fribourg 1996.

(bma)

Neuchâtel/Vaud

Le PACTE de Neuchâtel:

concilier famille et profession

Invitée par l'association PACTE, Monika Dusong, Présidente de la Ville de Neuchâtel, a présenté à Lausanne une série d'idées originales pour permettre aux employées de l'administration

de concilier vie familiale et professionnelle.

Petit rappel. Il y a une dizaine d'années, une cinquantaine d'entreprises suisses alémaniques fondaient un mouvement connu sous le nom de «Taten statt Worte», incitant entreprises et collectivités publiques à réaliser des programmes concrets pour améliorer la position des femmes qu'elles emploient. Au printemps 1988 naissait PACTE, le petit frère romand, présidé depuis par la Conseillère nationale Christiane Langenberger.

Si l'accueil est froid au sein des PME, il est très favorable auprès des banques et des grandes entreprises. Plus de 80 entreprises des secteurs publics et privés ont adhéré au mouvement, dont une vingtaine en Suisse romande.

Quant aux employé-e-s de la ville de Neuchâtel, ils/elles ont doublement de la chance. D'abord parce que la Présidente à la tête de l'exécutif s'appelle Monika Dusong. Ensuite parce que cette même Monika est également à la tête des finances et du Service de l'emploi. Quoi d'étonnant donc si cette socialiste, qui allie énergie, tact et humanité, a suivi sa consœur lausannoise sur le chemin de PACTE. Après Lausanne, Neuchâtel est en effet devenue la seconde ville de Suisse

romande à avoir adhéré au mouvement Des paroles aux actes.

L'élan a été donné par une motion socialiste demandant que l'on étudie la situation des femmes dans l'administration de la Ville de Neuchâtel. Très vite, et comme partout ailleurs, on s'est aperçu que, si l'égalité de principe était réelle, il n'en allait pas de même de son application. Un groupe de réflexion, composé de femmes déléguées par la direction des services, a été chargé de recenser les problèmes rencontrés par les femmes et d'établir une liste de propositions concrètes et réalistes vu les difficultés économiques actuelles. Le problème fondamental s'est vite révélé être la conciliation entre vie professionnelle et familiale. D'où une série de mesures valables pour les femmes et pour les hommes. Ainsi, sous l'étendard de la responsabilisation, l'introduction d'une gestion plus souple du temps de travail. Sur une plage

professionnelle allant de 6h00 à 19h30, seules les plages 8h30-11h00 et 14h00-16h00 sont obligatoires, chacun et chacune modulant selon ses besoins le solde de son temps. Des heures supplémentaires (jusqu'à 24) ou déficitaires (jusqu'à 16) peuvent être reportées au mois suivant. Des congés pour enfants malades ou autres besoins sont accordés jusqu'à trois journées ou quatre demi-journées par mois. Employés et employées ont en plus la possibilité de travailler selon un horaire réduit durant une période définie par eux, en ayant la garantie de retrouver leur emploi au même niveau qu'antérieurement. Quant au congé de maternité, il est de 16 semaines, avec la possibilité de ne prendre que 8 semaines et le reste à temps partiel. Le droit s'étend au couple. Le congé existe aussi en cas d'adoption, mais réduit de 8 semaines. Un congé est automatiquement accordé pour le premier jour de

l'année scolaire des enfants. Les vacances peuvent être prises à temps partiel. Un certain nombre de parents peuvent bénéficier en outre d'une trentaine d'heures de garde contre la somme de Fr. 110.— par enfant.

Agir sur la formation

Le groupe de réflexion s'est également penché sur le problème des carrières. Outre les mesures habituelles, comme celle d'énoncer les offres d'emploi aussi bien au féminin qu'au masculin, il a proposé une série de mesures incitatives. Le handicap des femmes étant souvent le manque de compétences et d'expériences, la Ville a accentué ses efforts sur la formation continue. Pas de cours de macramé ou de dentelle, mais un perfectionnement strictement professionnel. Elle favorise également les rotations d'emploi et les promotions internes. A la demande du Conseil communal, elle a introduit les entretiens d'évaluation -

sans rapport avec un quelconque salaire au mérite. Une réévaluation - la dernière date de 1943 - et une revalorisation des fonctions ont été testées. A l'heure actuelle, le groupe de travail poursuit sa réflexion sur les moyens de valoriser, lors des entretiens d'embauche, les activités au foyer. Pourquoi en effet ne pas attribuer une certaine importance à la pratique du management familial ou à la capacité de gérer de multiples tâches en même temps, le lot, somme toute, de bien des mères de famille.

Sylviane Klein

Votre compte salaire

Vous êtes-vous déjà demandé si votre salaire était placé à la bonne adresse ?

Le **Compte Salaire City** vous offre le meilleur rapport coût/rendement de la place.



**Banque Cantonale
de Genève**

Venez le constater dans l'une de nos 32 agences!

